## Monsieur le Directeur,

Depuis quelques années, la fonction de gestionnaire RH s'est considérablement dégradée, tant par la charge de travail qui s'accroit continuellement que par le manque de reconnaissance de la DFPE à notre égard.

En effet, la DRH ainsi que vos services se délestent peu à peu de tâches pour nous les transférer, ce qui pèse un peu plus chaque jour dans la réalisation de nos missions. Exemple significatif, dans le cadre du temps partiel thérapeutique, nous devons maintenant en assurer la gestion de A à Z alors que cette mission était habituellement dévolue au service médical. Dernièrement encore, on nous demande de nous substituer au Bureau des Rémunérations pour calculer la prime de précarité, alors que nous ne sommes pas comptables.

Il est si facile de reporter vers les UGD des tâches supplémentaires que d'autres directions ou services ne souhaitent plus effectuer.

En réalité, nous sommes devenus la « poubelle » dans laquelle on jette tout ce que les autres ne veulent plus faire...

La polyvalence de nos fonctions est certes une compétence enrichissante mais à force d'en rajouter toujours plus, notre capacité à agir sur tous les fronts s'amenuise et compromet la réalisation de nos tâches.

La démotivation est là ! Au point pour certains UGD de vouloir partir et d'éviter tout risque de **BURN OUT** face à cet ajout de responsabilités facteur de stress et nous amenant parfois à faire des d'erreurs de gestion.

A cette **SURCHARGE CHRONIQUE**, nous sommes également et constamment sollicités par les agents (tous grades confondus) de la simple question au traitement complet d'une demande.

Pour faire face à ce rythme de travail effréné, nous puisons dans nos réserves d'énergie, ce qui engendre un surmenage physique et moral qui ne nous permet plus d'optimiser nos tâches et qui nous affecte jusque dans nos vies personnelles.

Enfin, nous constatons que notre Direction est à l'écoute et s'engage régulièrement auprès des professionnels de la petite enfance, tant pour améliorer leurs conditions de travail que les remercier financièrement. Mais rien n'est fait à notre niveau et nous, pauvres UGD, sommes les oubliés du système. Sommes-nous juste bon à être les « les petites mains » qui agissent dans l'ombre et à qui on ne porte plus attention ?

Nous vous rappelons que ces petites mains ont assuré la continuité du service lors du confinement et ont permis que toute la gestion RH soit correctement réalisée, et ce, malgré les conditions déplorables. Nous avons suivi la gestion des ASA sans broncher pour vous permettre d'en communiquer les chiffres au Secrétariat Général. Par ailleurs, certains d'entre nous n'ont même pas reçu en 2020 cette fameuse prime de confinement alors que tous les UGD DASCO l'ont perçue! Est-ce ainsi que nous sommes remerciés pour avoir répondu présent durant cette crise sans précédent?

À ce jour, nous ne sommes plus en mesure d'assurer correctement nos missions et d'en recevoir de nouvelles. Pour tous ces motifs, nous, les UGD de votre Direction, souhaitons rétablir l'équilibre qui nous manque cruellement et demandons une reconnaissance ainsi qu'une revalorisation de nos fonctions. De même, nous souhaitons être délestés de certaines tâches car TROP c'est TROP!

Monsieur le Directeur, il est grand temps de prendre conscience de notre mal-être et de reconnaître enfin nos fonctions à sa juste valeur.

## Les UGD de la DFPE réclament :

- L'intégration des gestionnaires RH en catégorie B
- L'instauration d'une prime mensuelle pérenne de 400 euros liée à la technicité RH.
- NBI à 15 points liée aux fonctions RH
- Pas d'attribution de nouvelles tâches sans concertation au préalable et mise en place d'une fiche de poste commune à toutes les CASPE

Le retour des tâches suivantes en gestion à la DRH (service d'origine) ou au SRH (DFPE) :

- o Reprise du TPT
- Les visites médicales
- o La prime de précarité
- o Le pôle de remplacement (gestion par les coordinatrices)
- o La gestion des PACTE et autres contractuels
- o La retraite
- Les congés bonifiés

Nous souhaitons être reçus rapidement en audience pour évoquer avec vous l'ensemble de ces points, accompagnés du syndicat SUPAP-FSU.

En espérant d'être entendus, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos respectueuses salutations,

## Les UGD des CASPE de la DFPE :

CHRETIEN Marie -France GIRARD Caroline GALLARD Isabelle	CHIPAN Lucette LE BRUCHEC Marie-Laure LOPES DE SOUSA Florence LOUIS Martine	BARADON Nathalie DELAHAYE Angélique DOMENECH Sandra LONGUE Danièle
DESTOUR Ingrid		STOOP Céline
GIANFRANCESCHI Vanina	CANABEILLES Séverine	
MUGUNTHAN Suranutha	GUYOLLOT Elise	CARDINE Julie
SOULIER Laetitia	LONG Delphine	CHABROULLET Corinne
VOYER Betty	PRADIE Laury	DESAINTPERN Anne-Sophie
	SUHARD Céline	ETIEMBLE Nina
AIGOIN Fabien	VILLEMOT Catherine	
DUPOUX Catherine		
SOUALEM Maghnia	MALABRE Stéphanie	
BULLIARD Macha	BERNARD Laurence	
ARNAUD Béatrice	DE RIDDER Sophie	
POURREAU Nadège	EL RHOUTI Asmaa	
	GUIZONNE Chantal	